

**Arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée national d'art moderne et contemporain.**

-----

Par arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011, la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée national d'art moderne et contemporain est fixée, en application des dispositions de l'article 17 du décret exécutif n° 07-160 du 10 Joumada El Oula 1428 correspondant au 27 mai 2007, modifié, fixant les conditions de création des musées, leurs missions, organisation et fonctionnement, comme suit :

- Mme. Badia Sator, représentante du ministre chargé de la culture, présidente ;
- Mme. Fairouz Mohamdi, représentante du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;
- M. Mokadem Ben Youcef, représentant du ministre chargé des finances ;
- M. Mohamed Issam, représentant du ministre chargé des moudjahidine ;
- Mme. Zahra Tibane, représentante du ministre chargé des affaires religieuses et des wakfs ;
- Mme. Ouahiba Djelitli, représentante du ministre chargé de la jeunesse et des sports ;
- M. Brahim Bouzouia, représentant du ministre chargé de la recherche scientifique ;
- M. Abdelah Kebal, représentant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- M. Boudjemaâ Sakette, représentant du ministre chargé du tourisme.

-----★-----

**Arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée de la marine nationale.**

-----

Par arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011, la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée de la marine nationale est fixée, en application des dispositions de l'article 17 du décret exécutif n° 07-160 du 10 Joumada El Oula 1428 correspondant au 27 mai 2007, modifié, fixant les conditions de création des musées, leurs missions, organisation et fonctionnement, comme suit :

- Mme. Badia Sator, représentante du ministre chargé de la culture, présidente ;

- M. Mohamed Kadour, représentant du ministre de la défense nationale ;

- M. Mohamed Maâchouke, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;

- M. Mokadem Ben Youcef, représentant du ministre chargé des finances ;

- M. Mohamed Issam, représentant du ministre chargé des moudjahidine ;

- M. Rabah Mourabidine, représentant du ministre chargé des affaires religieuses et des wakfs ;

- Mme. Saâdia Alam, représentante du ministre chargé de la jeunesse et des sports ;

- M. Mustapha Yahi, représentant du ministre chargé de la recherche scientifique ;

- M. Si Ahmed Youcef, représentant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

- Mme. Samira Natache, représentante du ministre chargé du tourisme.

-----★-----

**Arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011 fixant la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée national "Cirta".**

-----

Par arrêté du 29 Joumada Ethania 1432 correspondant au 1er juin 2011, la liste nominative des membres du conseil d'orientation du musée national "Cirta" est fixée, en application des dispositions de l'article 17 du décret exécutif n° 07-160 du 10 Joumada El Oula 1428 correspondant au 27 mai 2007, modifié, fixant les conditions de création des musées, leurs missions, organisation et fonctionnement, comme suit :

- M. Tlili Foughali, représentant du ministre chargé de la culture, président ;

- M. Abdelaziz Mahrouk, représentant du ministre chargé de l'intérieur et des collectivités locales ;

- M. Brahim Boulifa, représentant du ministre chargé des finances ;

- M. Aïssa Boussam, représentant du ministre chargé des moudjahidine ;

- M. Hocine Filali, représentant du ministre chargé des affaires religieuses et des wakfs ;

- M. Hakim Khaldi, représentant du ministre chargé de la jeunesse et des sports ;